

Lyon le 28 juillet 1886.

M. Gourdet selon ses vœux dans une
station maritime quelconque, à Arcachon
à Lacanau, que lui en? Comme il
fréquentait à notre Pêcheur, l'embarras en est
étât à cet égard, alors-ci lui répondait?

« Envoyez-le dans un aquarium s'il n'est
lequel, mais ne nous le laissez pas à Lyon;
ce n'est pas possible. » C'est ceci est entre
nous bien entendu. J'ai écrit à M. François
que j'avais demandé sa nomination et que
je l'engageais à devoir appuyer sa candidature
auprès de M. Liard.

J'espère que vous êtes parti de Vézès satisfait
de votre saison d'écure.

Je vous prie d'agréer, mon bien cher Maître
l'assurance de mes sentiments affectueux

Henri Sicard

Monsieur et bien cher Maître

Je vous suis reconnaissant de la preuve de
confiance que vous m'avez donnée en me
communiquant la lettre ci-jointe de M.
Gourdet, vous pouvez compter sur ma discussion
absolue. Que M. Gourdet ait songé à vous
demander de l'attacher à votre laboratoire de
Banyuls, dans le cas où la chose serait possible,
c'est fort bien, et il est plus intéressant, en effet,
de se livrer à des études personnelles au bord de
la mer que de faire des Conférences ou de
diriger des travaux pratiques dans une Tante,
mais qu'il est possible qu'une position officielle
à Banyuls pourrât le concilier avec celle
qu'il occupe à Lyon, voilà qui me paraît bien



... marseillais - Et c'est cette idée depuis
longtemps, comme il le dit, pourquoi ne m'en
avoir jamais parlé? à la vérité il devrait prévoir
ma réponse. C'est que les Conférences & les travaux
pratiques ayant tenu toute l'année, il n'y a eu pas
possibilité qu'il envisageât des fonctions à Lyon et
partout des mois à Bourges. Il est bien certain
qu'il ne peut entreprendre ici des études de jeunes
maîtres, mais que ne retourne-t-il à Marseille!
Cela n'est bien même valoir pour tout le monde -

Au moment où je recevais votre lettre, je
venais de venir vivre à Paris, où je pensais que
vous étiez peut-être de retour à cause de la réunion
du Conseil supérieur, c'était à propos de
M. François. Je lui ai proposé en effet, au choix
de M. Laird pour la position de maître de
Conférences dans laquelle je demandais pour les

autres dont je vous ai parlé, que M. Gouret ne
fut pas maintenu. Je sais que le Recteur de votre
Académie, M. Charles, a fortiment insisté dans
une lettre que j'ai eue récemment avec le Rectorat
pour qu'il adoptât ma proposition. La seule
difficulté, c'est que M. Laird ne sait que faire
de M. Gouret; il est pourtant bien convaincu qu'il
ne pourrait le laisser à Lyon sans dommage pour
l'enseignement de votre Faculté. Si, dans ces
conditions, je vous priais d'user de votre influence
en faveur de la solution que nous désirons. Je
suis persuadé que M. François a les qualités
nécessaires pour remplir avec succès les fonctions
de Maître de Conférences, et la longue conversation
que j'ai eue avec lui m'a donné l'assurance que
nous nous entendrions parfaitement. Il y
aurait-il pas moyen pour M. Laird de passer



pourraient être rendus à leur véritable rôle, c'est à-
dire servir à l'enseignement des Applications. Il y
aurait à examiner au fur et à mesure des vacances de
Certains des chaires qui existent actuellement répandent
à caractère général, qu'elles devraient être toutes, mais
il faudrait toujours que les Sciences appliquées, comme
la Cosmologie ou la matière médicale, soient professées
dans les Facultés ou Ecoles. Depuis longtemps tout
est confusion à cet égard. Tandis que des Cours de
Chimie pure sont faits à l'Ecole de Pharmacie, un
enseignement de la Chimie biologique est institué à
la Sorbonne (1) et tandis que celle-ci n'a qu'une chaire
de Botanique, il y a une chaire de Cryptogamie à
l'Ecole de Pharmacie. Or, certes, il y aurait quelque
chose à faire pour la bonne coordination des forces
dont dispose l'enseignement supérieur, mais la question
est plus complexe qu'on ne paraît le penser au
Ministère, et la preuve qu'elle n'y a pas été conçue
la voici :

Lyon le 15 juillet 1887

LABORATOIRE
ARCHIVES
PROPRIÉTÉ
PUBLIQUE

Monsieur et bien cher Maître

La question posée par la lettre ministérielle
relativement au transfert dans les Facultés des
Sciences de l'enseignement des Sciences dites
accessories dans les Facultés de Médecine, ne
comporte pas une simple réponse par oui ou par
non. Il y a là une réforme sérieuse à faire sur les
bases que vous avez exposées dans la France
Scientifique et qui sont celles que l'on voudrait
voir adopter à Lyon, mais cette modification
de l'enseignement ne peut se faire sans un
ensemble de mesures relatives aux baccalariats
d'une part et d'autre part à la sécurité des étudiants
en Médecine - c'est bien aussi cela qu'il s'agit -

Il est certain que l'Instruction Scientifique préalable
nécessaire aux jeunes gens qui se destinent à la carrière

médicale peut et doit leur être donnée dans les Facultés des Sciences. Aujourd'hui ils arrivent à la Faculté de Médecine avec un bagage insuffisant et, par le fait, la première année d'études est toute consacrée à leur donner les connaissances qu'ils devraient posséder déjà quand ils sont admis à prendre leur première inscription. Le baccalauréat n'est point qui est exigé d'eux, à défaut du baccalauréat complet, ne donne pas une garantie suffisante de leur instruction scientifique, et à ce point de vue spécial, le baccalauréat dit complet n'a pas plus de valeur, car le programme de cet examen ne mesure pas la moindre notion d'histoire naturelle. Il est vrai qu'on exige des étudiants en médecine le baccalauréat en lettres et que celui-ci comporte quelques notions de sciences naturelles, mais nous savons à que cela sert dans la pratique. Les questions les plus utiles sont insérées au programme par exemple, les localisations cérébrales, et les candidats n'ont aucun des

connaissances essentielles. Ainsi deux fois bacheliers ils arrivent au début de leurs études médicales ne sachant pas grand'chose en fait de sciences. C'est cela qu'il faut réformer. Depuis longtemps nous avons demandé qu'il n'y eût qu'un examen, qu'on appelle le baccalauréat ou autrement, justifiant d'études secondaires complètes, ce pourrait être le baccalauréat en lettres ad hoc, communément révisé. Puis, correspondant à une année d'études sciences dans les Facultés des Sciences, il y aurait la direction prise par les élèves, deux baccalauréats, l'un en Sc. mathem. et physiques, l'autre en Sc. physiques et naturelles. Ce dernier serait exigé des jeunes gens qui voudraient étudier en Médecine ou en Pharmacie. De cette façon et tout naturellement ils viendraient acquiescer dans les Facultés des Sciences les connaissances qui leur font actuellement défaut quand ils débiteront et qui leur sont si utiles possibles. Alors les chaires consacrées aux sciences dites accessoires dans les Facultés de Médecine ou les Ecoles de Pharmacie

2

On commence par mettre Paris en dehors de la
réforme proposée pour la province. C'est spécialement
dit dans la lettre ministérielle qui nous a été envoyée.
J'avoue que personne parmi nous n'a pu comprendre
comment ce qui serait bon à Bordeaux ou Lyon,
pourrait être mauvais à Paris. Est-ce donc affaire
de latitude?... Et pratiquement comment ferait-on
pour réaliser une réforme qui est désirable, je le répète,
si elle ne devait pas s'appliquer partout, du moment
que cette réforme comporte nécessairement de nouvelles
conditions de scolarité? or, c'est le seul point qui me
paraît indiscutable. La première année de médecine
ne devrait plus être consacrée aux études physiques -
chimiques et naturelles, les étudiants qui auraient
passé par les Facultés des Sciences pour acquiescer les
connaissances de cet ordre, avant de s'inscrire dans
les Facultés de médecine, débiteraient ou y suivraient
par à qui et maintiendraient la seconde année d'études

ou l'on fait de l'Anatomie et de la Physiologie. Le
premier examen de La Borst a été si mal placé à la
fin de la première année, ne devait porter que sur les
applications des Sciences à la médecine, et par conséquent
renvoi à la véritable place, à la fin des études, comme
l'ancien troisième de La Borst. — C'est cela l'impose,
si vraiment on veut à faire quelque chose, car, à mon
sens, mieux vaudrait ajourner encore toute mesure
que de ne pas prendre d'exemple celles qui sont
nécessaires pour constituer une véritable réforme.
Je me suis hâté d'aller à vous répondre longuement,
trop longuement, et pourtant que de réflexions je mets
de côté l'ami à quoi bon vous en dire davantage,
puisque je connais votre opinion et que je n'ai qu'un
vœu à former, c'est qu'elle soit partagée par le Conseil
Supérieur.

LABORATOIRE
DES
HIVES
PROPRIÉTÉ
PUBLIQUE

Je vous prie d'agréer, Monsieur et cher Maître,
L'assurance de mes sentiments bien affectueux

Maurice Sicard

Lyon le 4 janvier 1888 -

Monsieur et bien cher Maître

Notre aimable lettre vint de m'arriver
au moment où j'allais moi-même vous
écrire pour vous envoyer mes bien cordiales
félicitations à propos de votre nomination de
Commandeur. J'apprends, avec tous vos
amis et tous vos élèves, à cette haute distinction
qui consacre si justement le plus que vous
occupé à la tête de la Loge française,
par vos travaux, par votre enseignement et,
ce qui vaut mieux d'être compté, par votre
attachement aux intérêts de cette science
pour laquelle nul n'a plus fait que vous -
Je suis donc très heureux de vous en féliciter



à bien sincèrement.

Je vous suis bien reconnaissant de
l'intérêt que vous me portez et dont vous
voulez de me donner une nouvelle preuve.
J'ai peur que je ne sachie pas dire combien
j'attache de prix à la lettre par laquelle
vous avez bien voulu me transmettre le regret
que vous a causé mon absence. Je suis
l'obligé des amis qui pensent que j'ai des
titres à la décoration pour leur bienveillance
à mon égard, et je suis tout particulièrement
le vôtre. C'est là le seul souvenir que je
veuille garder.

Je vous prie d'agréer, très cher M. de
l'assurance de mon affection dévouée.

Henri Picoté

CABINET
DU
DOYEN



Faculté des Sciences de Lyon

Lyon, le 20 Juillet 1882

Bien cher Maître

Si vos projets n'ont pas été modifiés vous devriez
être de retour à Paris et j'espère que vous y êtes
revenu satisfait de votre Cure à Paris -

Je vous suis reconnaissant de la bonne lettre que
vous m'avez écrite et du désir que vous m'avez témoigné
de voir le 14 Juillet réaliser pour moi une expérience
au sujet de laquelle, à vrai dire je m'en faisais
grande illusion, ce qui m'a coûté d'être bien sûr
que j'en serais peu l'objet - Merci de tout cœur pour
vos bons souhaits et votre bienveillant appui -

Le affaire de Villéchanche est véritablement
compliquée, et je vous avoue que je n'en vois pas trop
par quel moyen on pourrait aboutir à la Station
qui vous paraît exigable - Il y a là, des trois



personnalités en prison qui paraissent en plein état
d'hostilité, et sur lesquelles il y en a au moins deux
(M. M. Tol & Barisio) qui se opposent au projet
dont nous avons parlé. J'ignore quelle est la position
officielle de ces Messieurs, mais ils viennent de l'argent
du Ministère, 5000 fr. m'a-t-on dit. Il serait sans
doute possible de s'entendre avec M. de Rosotneff
et de faire une Station dans Prusse, mais cette
combinaison échouerait certainement si à la tête de
la Station l'on voulait maintenir M. M. Tol & Barisio
et, comment tourner cette difficulté?

Il faudrait d'abord que M. Luard soit favorable
à l'idée et disposé à faire le nécessaire pour que
les étrangers ne s'emparent d'iso de Vellefranche. M.
Tol, il n'y aura guère que des Allemands et il est probable
de voir que jusqu'à la laboratoire n'a servi qu'à des
travaux publiés en Allemagne. Comment faire?
Nous seul, voyez, l'indécision pour trancher cette question
et pour la résoudre, si la chose est faisable.

Puisque vous voulez bien en parler de nouveau à M.
Luard, j'en suis sûr que vous souvenez de votre précieuse
concours sans lequel il n'y aurait rien à tenter, mais
par cette intermédiaire une autre lettre M. de Rosotneff
à lui fait et le Ministère de l'Intérieur serait peut-être
possible. Ce serait, comme vous le dites, une superbe
chose pour notre Université, l'écia qui nous manque
c'est l'argent. Si Di. Hoffmann veut bien faire pour la
station mentionnée ce qu'il a fait pour l'Observatoire
de Nica! cela qui serait réussi.

Paulin, après, bien cher Monsieur, l'assurance de
mes sentiments affectueux.

Monsieur Sicard

P.S. Je me suis assuré que tous les livres & papiers
avaient été envoyés soit à Rosotneff, soit à Banzuls.
Vous êtes actuellement à Rosotneff un jeune ami à moi
Paul Peyron qui est plein de zèle pour les études de
Zoologie.

CABINET
DU
DOYEN



Faculté des Sciences de Lyon

Lyon le 25 Novembre 1889

Monsieur & bien cher M. Barthe

J'allais précisément vous écrire pour vous
annoncer que c'est M. Kachler qui m'est
venu de Nancy, quand j'ai reçu votre lettre
dans laquelle je vois que vous aviez désiré cette
nomination. Je ignorais absolument qu'il s'agit
qu'on de M. Kachler pour fonder la succession
de M. Chabry et cette nomination a été pour
moi une véritable surprise; je vous avoue que
je m'attendais à celle de M. Cuénat que j'ai
vu arriver avec plaisir, d'après ce que vous m'en
avez dit, et ne me dissimulais pas d'ailleurs que
la demande de M. Bataillon n'était pas
chance d'aboutir. Quoiqu'il en soit, il y a
maintenant chose jugée et il ne me reste plus

LABORATOIRE
PUBLIC
DE
PHYSIQUE
ET
MÉTÉOROLOGIE



roy. Louis de Bourbon
CABINET
DE
BOULE
qu'a faire des vœux pour que M. Achler
soit un homme de relations agréables & avec
qui on puisse faire bon ménage. Il n'en est
pas moins vrai que c'est une singulière façon
de nommer ainsi d'office les Maîtres de
Conférence dans les Facultés, & je ne sais pas
que cette façon soit la bonne. C'est également
votre avis & vous me l'avez prouvé.

Je vous remercie de vouloir bien me promettre
des cours d'humanités pour cette année. Cela
me rendra service & je vous en suis bien
reconnaissant.

Truilly agira Monsieur & cher Maître,
l'assurance de mes sentiments les plus affectueux
& les plus dévoués

Henri Picard